Réaction thermidor^ne^

[Allard]

Convention nat^le^

Société des Jacobins de T^se^ – 17 thermidor

Lettres

d'allard, député suppléant à la Conv^on^.
et de Mailhe, député à la Convention
à la Société des Jacobins de Toulouse
(29 et 30 Juillet 1794)
– Relations du 9 thermidor.

Lettre de Montané, fils, annonçant la prise de Fontarabie
(Bayonne – 15 thermidor)

Toulouse
17 thermidor an II

11.ſ



Paris, le 11 Thermidor, an deuxième de la République Françaiſe, une & indiviſible.

ALLARD,

SUPPLÉANT à la Convention Nationale,

A ſes Amis les Jacobins de Toulouſe.

OH ! mes amis, quelle conſpiration découverte !.... Le ſcélérat Maximilien Robeſpierre vouloit envahir la ſouveraineté, & la commune de Paris & les jacobins étoient les deux premiers échelons de ſon trône : il en étoit un troiſième couvert du ſang de quelques innocens confondus avec celui des coupables ; & celui-là étoit le tribunal révolutionnaire.

J'ai vu le danger que couroit la choſe publique, & je l'ai vu de près : toujours avec la Convention, j'ai partagé ſes périls & ſa gloire. Jamais on ne l'a vue ſi grande & dans une attitude plus impoſante. Mais d'un autre côté, malgré tous les piéges qu'on lui avoit tendu, jamais le peuple de Paris ne s'eſt montré plus ſublime.

Les détails de tout ce qui s'eſt paſſé le 9, le 10 & le 11, ſont trop étendus pour être conſignés dans une lettre ; j'en aurois entrepris cependant la narration, ſi je ne ſavois qu'ils doivent être tracés dans un procès-verbal, qui doit vous être envoyé.

Nos frères les Jacobins ; que dis-je, nos frères ?... des ſcélérats payés par les intrigans, valets de Robeſpierre, avoient fait de ce temple de la Liberté,

l'afile impur de la tyrannie (*a*). C'eſt là que Robeſpierre tenoit ſes aſſiſes : c'eſt là qu'il alloit tous les ſoirs ébranler la confiance publique que mérite la Convention : c'eſt là où il diſoit, qu'entouré de poignards, ſes aſſaſſins étoient dans le ſein de cette même Convention, & c'eſt là enfin que ſe préparoient des liſtes de proſcriptions.

La municipalité arbora la première l'étendard de la révolte ; c'étoit dans la maiſon commune que les conſpirateurs, enlevés au décret d'arreſtation, furent ſe réfugier. C'eſt la municipalité qui faiſoit ſonner le tocſin, pour faire porter le peuple ſur la Convention ; tandis qu'Henriot, chef de la force armée, parcouroit les rues pour l'inſurger. La commune écrivoit, & mandoit venir dans ſon ſein les comités des ſections pour prêter ſerment de fidélité à Robeſpierre, tandis que des commiſſaires devoient ſe porter au Temple pour jeter le petit Capet par la fenêtre, & prendre ſa ſœur pour en faire l'épouſe du nouveau roi. Déjà ſur le bureau de la commune étoient des regiſtres neufs & un ſceau avec une fleur de lys, qui paroiſſoit avoir été gravé dans le jour. La petite Capet, préparée à un grand événement dans lequel elle devoit jouer un rôle principal, étoit dejà parée des plus riches habits. Les communes voiſines étoient invitées par celle de Paris de courir en armes dans cette immenſe cité, où la Convention n'exiſtoit plus, qu'il n'y avoit qu'une poignée de ſcélérats qui s'étoient emparés de toute l'autorité & de tous les tréſors, que la République étoit perdue s'ils n'accouroient vîte.

Robeſpierre étoit l'ame de toutes les momeries que faiſoit la Cathérine Theos, prétendue mère de Dieu. Il préparoit au fanatiſme le point de ralliement, promettoit l'amniſtie & la reſtitution de leurs biens aux

(*a*) On obſervera que Robeſpierre n'alloit plus à la Convention ni au Comité. Dans l'un & dans l'autre il avoit des hommes affidés, ſon frère, Lebas, Couthon, &c.

émigrés, la paix au rois coalisés, & la protection aux sans-culottes ; mais *des fers à tous les Français.*

Les Jacobins s'assemblent dans cet instant ; les intrigans chassés ou arrêtés n'y paroîtront plus. La hache des lois qui a puni hier & aujourd'hui les principaux chefs de cette terrible conspiration, fera raison des autres ; & quoique les juges du tribunal révolutionnaire soient suspendus, arrêtés, & même quelques-uns guillotinés, les coupables n'échapperont pas à l'échaffaud qu'ils ont mérité. Un autre tribunal révolutionnaire va se former provisoirement, & bientôt les départemens concourront à la formation d'un tribunal en pied, chargé de faire punir vîte tous les ennemis de la révolution.

Les journaux, les bulletins, & sur-tout le procès-verbal vous dira le reste. Beaucoup de prétendus Jacobins, & beaucoup de femmes qui étoient des pilliers des tribunes, aux gages du tyran réduit en poussière, se sont défaits : il y en a qui, comme le féroce & lâche Robespierre le jeune, se sont jetés par les fenêtres.

Je ne fermerai ma lettre que demain, pour y joindre ce que je pourrai me procurer de relatif à cette grande victoire.

Au reste, Lafont est libre ; il est chez moi ; il écrit dans ce moment, ou il écrira demain à son père, qui vous fera sans doute part de sa lettre.

Le 12.

Les nouvelles sont toujours excellentes. On vient d'arrêter deux courriers envoyés à Robespierre. Je vous renvoie aux bulletins. La Convention voit défiler dans son sein toutes les sections de Paris.

Salut, union & fraternité,

ALARD.

Paris, le 12 Thermidor, an deuxième de la République Française, une & indivisible.

MAILHE,

A la Société populaire de Toulouse.

DANS la séance de la nuit, onze heures du soir, le Comité de salut public nous a annoncé de nouveaux succès militaires. Le fort de Lillo, poste très-important au delà d'Anvers, a été pris, & Liége est au pouvoir de la République. C'est par la grande tactique de la liberté, au pas de charge, que les soldats Français y sont entrés. Au cas qu'on n'ait pas eu le temps d'insérer ces nouvelles dans les papiers publics qui partent aujourd'hui, je m'empresse de vous les annoncer. Il vous apprendront une victoire bien plus importante, celle que la Convention vient de remporter sur le nouveau tyran. Au génie & au courage près, l'ame de Cromwel respiroit toute entière dans le cœur de Robespierre. Il en avoit toute l'hypocrisie, toute l'ambition, tous les vices. Ses moyens étoient dans une immense popularité. C'étoit par les propres mains du peuple, qu'il vouloit replonger le peuple dans son antique esclavage. Voilà l'explication de la guerre à mort qu'il faisoit tous les jours, sous divers prétextes, à tous les ardens patriotes. Ils auroient été successivement tous exterminés : le glaive parricide de Robespierre

ne ſe feroit arrêté que lorſqu'il n'auroit plus vu en France que des ames foibles ou ariſtocrates. Il lui auroit été alors facile de tranſiger avec tous ceux qui portent dans leur cœur un germe de contre-révolution : car ceux-ci ne demandent qu'un roi, quel qu'il fût, & ſous quelque nom qu'il régnât.

Depuis qu'il exiſte des hommes, il n'y a pas eû d'aſſemblée auſſi grande, auſſi ſublime que la Convention nationale, lorſque ſon préſident lui annonça que le moment étoit venu de mourir. Henriot, en effet, l'exécuteur armé des proſcriptions de Robeſpierre, marchoit ſur la Convention à la tête de ſes Satellites. Tous les Repréſentans du peuple étoient à leur poſte. Tous ſavoient que le projet étoit de les égorger ſans exception. Tous ſe levèrent par un mouvement ſpontané & ſimultané, en criant : « vive » la liberté ! vive la république ! nous mourrons tous » à notre poſte ; & le peuple éclairé par l'exemple » de notre dévouement ſaura ſe maintenir libre ».

Les choſes ne tardèrent pas à changer de face. La Convention continua de prendre des meſures grandes & ſages. L'ame républicaine des citoyens de Paris ſe déploya dans toute ſon énergie, & la liberté fut ſauvée avec la repréſentation nationale. Les conſpirateurs ne ſont plus.

C'eſt une grande leçon pour qu'on ne s'attache plus aux individus. Dans une République démocratique les individus ne ſont rien, la liberté eſt tout. Dès qu'un individu acquiert quelque puiſſance de popularité, chacun doit trembler pour l'égalité.

Je vous tranſmets un exemplaire des divers rapports faits par le Comité de Salut public ſur cette infame conſpiration, & ſur la journée du 9 thermidor, qui ne ſera pas la moins remarquable dans l'hiſtoire de la révolution Françaiſe.

MAILHE.

Bayonne, le 15 Thermidor, an deuxième de la République Françaiſe, une & indiviſible.

VICTOIRE ſur victoire, mon cher FIGUIERY, nous nous ſommes rendus maîtres d'Irun & de toutes ſes redoutes environnantes, garnies de canons, munitions, effets de campement, &c. Nous leur avons tué beaucoup du monde, & fait priſonniers plus de deux mille hommes, tant bleſſés que bien portans. Nos troupes leur ont fait mettre bas les armes, ſans quoi il n'en échappoit pas un ſeul. La ville de Doyarſon eſt auſſi en notre pouvoir; elle n'eſt qu'à deux petites lieues de St.-Sebaſtien & du paſſage, qui, j'eſpère, ſous deux ou trois jours ſera en notre pouvoir. Elle eſt cernée & par terre & par mer, ainſi que Fontarabie, qui ſera rendu dans la journée; nous y ſerions déjà entrés, ſi l'on ne craignoit point qu'on eût miné cette place. Nous venons d'en voir les exemples; ils ont mis le feu à trois poudrières à Irun, qu'ils ont fait ſauter; mais comme les mèches n'étoient pas aſſez longues, l'ennemi n'a pas eu le temps de ſe retirer, ce qui lui a occaſionné une très-grande perte.

Voilà, mon cher, comme l'armée des Pyrénées occidentales commence à s'acquitter des lettres de change qu'ont tiré ſur elle les autres armées.

Il nous eſt arrivé hier dix-ſept voiles chargés de farines, vin, vinaigre & eau-de-vie, pour nos braves troupes; ainſi que quatre frégates, deux corvettes, trois cutters, qui ont été prendre rang, & partager nos ſuccès avec dix-ſept bâtimens que nous avions près de Fontarabie & Saint-Sebaſtien.

Vive la République Françaiſe triomphante, & les braves montagnards.

Fais-en part à la ſociété populaire & au département.

Salut, amitié & victoire.

MONTANÉ jeune.

P. S. J'apprends dans ce moment, par une ordonnance qui vient de m'arriver, que nous ſommes entrés dans Fontarabie, & que la garniſon eſt faite priſonnière de guerre. La cavalerie a chargé l'ennemi à outrance dans ſa fuite ; nos colonnes le pourſuivent avec rapidité, & je ne doute nullement que je ne t'annonce par prochain la priſe de Saint-Sebaſtien & du paſſage, port qui nous ſera très-utile pour le tranſport de toutes nos proviſions pour notre brave armée.

MONTANÉ jeune.

Vu au Département de la Haute-Garonne, pour être envoyé aux Diſtricts, Communes & Sociétés Populaires. A Toulouſe, le 17 Thermidor, l'an deuxième de la République Françaiſe, une & indiviſible.

LAFONT, préſident; DELHERM, SARTOR, GUIRINGAUD, PICQUIÉ, BELLECOUR, SAMBAT, BLANC, adminiſtrateurs.

BEGUILLET, ſecrétaire-général.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de la Citoyenne Veuve DOULADOURE, Imprimeur-Libraire, rue Liberté, Section Ire, N°. 44.